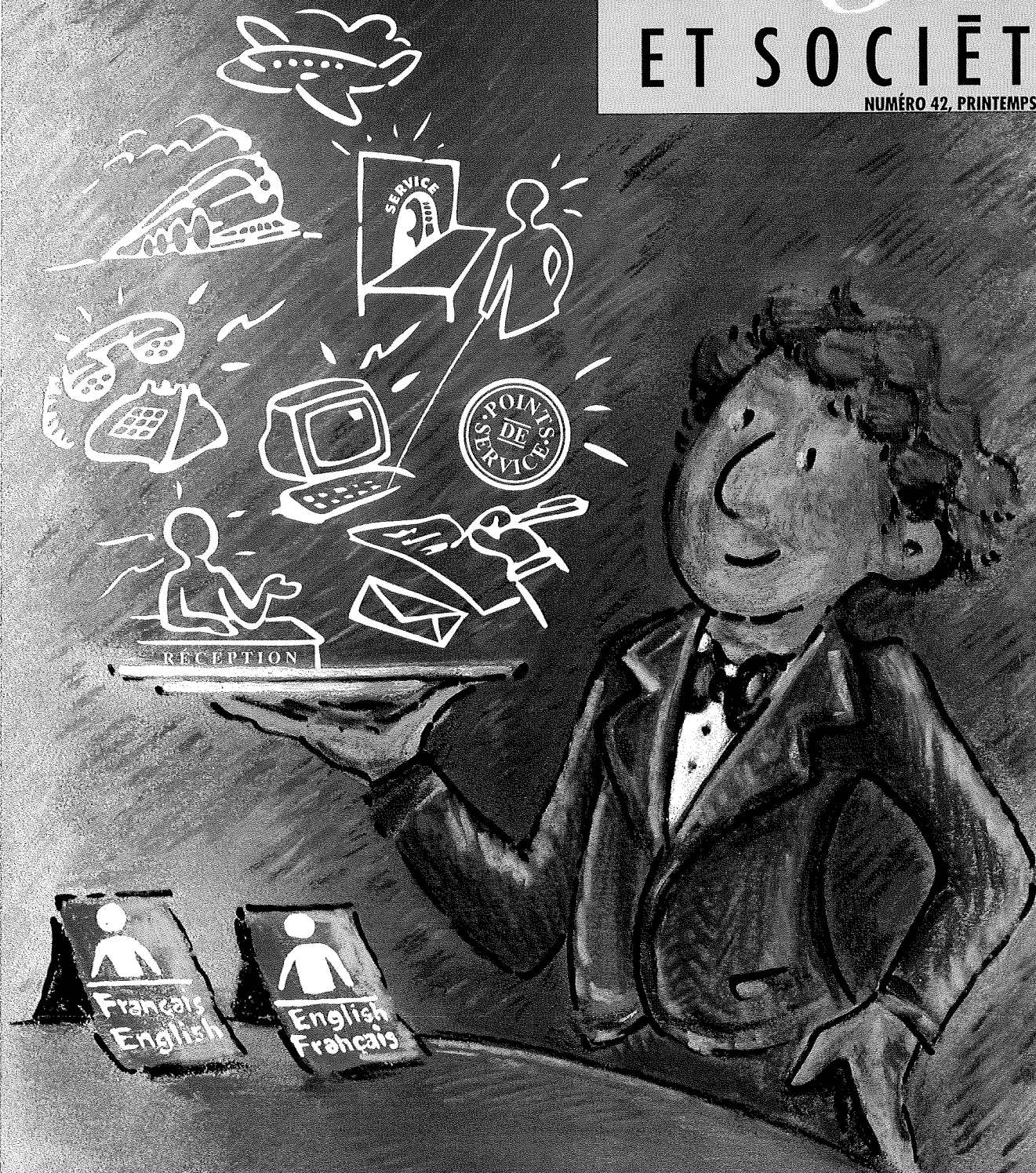


Langue

ET SOCIÉTÉ

NUMÉRO 42, PRINTEMPS 1993



À VOTRE SERVICE

Langue ET SOCIÉTÉ

La revue est publiée par le
Commissaire aux langues officielles,
M. Victor C. Goldbloom.

Les opinions exprimées par les
collaborateurs de l'extérieur ne reflètent
pas nécessairement celles du Commissaire
et n'engagent que leurs auteurs.

Rédaction

Rédacteur en chef
Pierre Simard

Conseillers à la Rédaction
Yves Breton, Marc Thérien

Rédacteur en chef adjoint
John Newlove

Rédaction et révision
Lyne Ducharme

Adjointe à la rédaction
Monique Joly

Traduction
Les Productions Brabant enr.

Directrice artistique
Rachel Dennis

Montage
Thérèse Boyer, Danielle Claude

Imprimerie
Dolco Printing

Abonnements
Hélène Léon

Langue et Société est une réalisation
de la Direction des communications.

Directeur intérimaire des communications
Marc Demers

La reproduction totale ou partielle
des textes peut être autorisée sur demande.
Prière de s'adresser à *Langue et Société*,
Commissariat aux langues officielles,
Ottawa, Canada K1A 0T8.

Tél. : (613) 995-7717
Télécopieur : (613) 995-0729
Abonnements : (613) 995-0826

Remarque : Dans cette publication,
les termes de genre masculin utilisés pour
désigner des personnes englobent à la fois
les femmes et les hommes.

© Ministère des Approvisionnements
et Services Canada 1993.
Imprimé au Canada.
ISSN 0709-7751.

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL DU COMMISSAIRE

- 3 Des questions simples, délicates à régler

LANGUE, SERVICE ET SOCIÉTÉ

- 4 La Banque du Canada : un exemple à suivre
6 Les compétences augmentent la qualité de la vie
et du travail
7 Des billets de banque au paiement de la dette
8 Une Loi bien réglementée

LANGUE, JEUNESSE ET SOCIÉTÉ

- 11 Voyageurs 1992

REVUE DE LIVRE

- 12 *Le Canada*

LANGUE, RÉGIONS ET SOCIÉTÉ

- 14 Le langage de l'histoire dans la Baie des Chaleurs

AVIS AU LECTEUR

Avec ce numéro, *Langue et Société* revient à un format unique. En 1992, nous avons entrepris de publier en alternance une revue et un bulletin, afin de réduire nos coûts et d'atteindre un plus vaste public. L'expérience ne constitue pas un échec, mais ses résultats n'ont pas été à la hauteur de nos aspirations.

Nous gardons cependant le même objectif : publier une revue utile et instructive qui, malgré un budget très limité, rejoint une importante clientèle.

AVERTISSEMENT

La Rédaction publie avec plaisir les lettres signées des lecteurs, comprenant adresse et numéro de téléphone. Elle se réserve toutefois le droit de les abréger.

Notre adresse :

Langue et Société
Commissariat aux langues officielles
Ottawa, Canada K1A 0T8

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES  COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES
CANADA

Des questions simples, délicates à régler

« Expliquer la loi peut être difficile et fort délicat », écrit Sir Ernest Gowers dans *The Complete Plain Words*. « Toute interprétation officielle de celle-ci sera souvent considérée comme suspecte. »

La nouvelle version de la *Loi sur les langues officielles*, adoptée en 1988, est formulée dans une langue aussi simple et claire que possible. Mais ce qui semble limpide au législateur, au juge et à l'avocat peut rester obscur au commun des mortels.

En plus d'une interprétation de la Loi, une tâche dont la responsabilité revient aux tribunaux, les fonctionnaires qui doivent s'y référer dans leurs échanges avec les clients — en somme — les Canadiens, ont besoin d'un guide pratique pour les éclairer dans leurs fonctions.

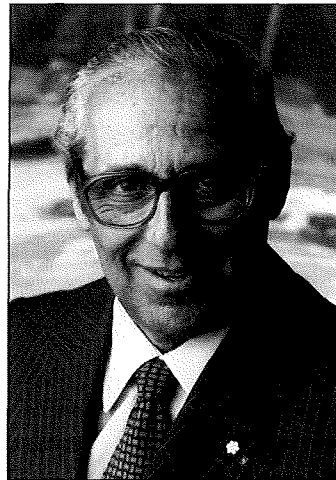
Par conséquent, on s'est empressé d'émettre un règlement. En réalité, parler d'empresse-

ment est un peu abusif puisque la première partie du règlement de la *Loi sur les langues officielles* de 1988 n'est entrée en vigueur que le 16 décembre 1992.

Si les mots « loi » et « officielles » peuvent avoir une consonance menaçante, il en va de même pour la notion de règlement.

Le « Règlement de la *Loi sur les langues officielles* », même si cette désignation peut sembler ronflante, n'est pourtant qu'une série de directives formulées de manière aussi précise et détaillée que possible à l'intention des organismes et des employés fédéraux qui font affaire avec le public. Il prévoit un ensemble de situations où les dispositions de la Loi peuvent — et doivent — être appliquées à l'avantage des Canadiens.

Après tout, avoir deux langues signifie être en mesure de communiquer les uns avec les autres. Puisque les organismes fédéraux peuvent ainsi rejoindre 98,6 p. 100 des Canadiens en utilisant le français et



l'anglais, il est juste qu'ils le fassent. Mais le pragmatisme ne suffit pas. Ce sont la qualité du service et la courtoisie qui doivent inspirer notre action. La bonne volonté et le savoir-vivre n'augmentent pas le coût du service offert mais rapportent d'excellents bénéfices.

Autrement dit, le règlement précise les obligations des ministères et des organismes fédéraux lorsqu'ils fournissent des services au public canadien, c'est-à-dire le contribuable, et qu'ils communiquent avec lui.

Notre dossier sur le nouveau règlement débute en page 8. Il brosse le portrait de cinq employés fédéraux qui retirent une satisfaction à la fois personnelle et professionnelle de l'excellent service qu'ils fournissent au public.

Victor C. Goldbloom

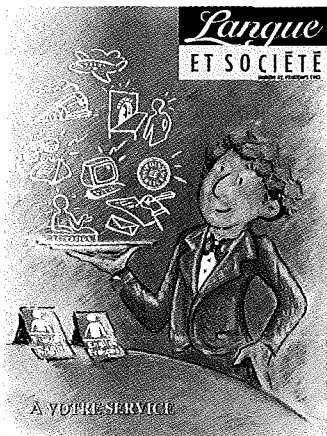
Le Rapport annuel 1992 du Commissaire aux langues officielles sera bientôt présenté au Parlement du Canada et aux Canadiens.

Si vous n'avez pas reçu de bon de commande, faites-nous le savoir dès maintenant.

Beaucoup de nos lecteurs voudront se procurer le sommaire des faits saillants de l'année en matière de langues officielles, un document qui comprend tous les éléments essentiels du rapport mais dont le format réduit nous fait épargner temps et argent.

RAPPORT
ANNUEL
1992

Ceux qui s'intéressent de très près au grand domaine des langues officielles au Canada pourront se procurer la version intégrale du rapport sous forme imprimée ou sur disquette (double densité 3,5 po, formatée en WordPerfect 5.1 pour MS-DOS).



PAGE DE COUVERTURE :

Des services fédéraux en français et en anglais : une obligation, mais aussi un geste de courtoisie et de civisme envers la personne.



À la Banque du Canada, on ne prêche pas le service aux Canadiens dans deux langues : on le pratique. Voilà résumée en quelques mots l'orientation que John Crow, gouverneur de cette banque, a su donner à la plus importante institution financière du pays.

*A*u cours d'une entrevue accordée récemment à *Langue et Société*, M. Crow n'a pas caché qu'il y a une vingtaine d'années la Banque tournait en rond en matière de langues officielles. « Il fallait insuffler un nouveau dynamisme à nos programmes, un élan qui leur permettrait de combler l'écart entre nos obligations, d'une part, et la réalité, d'autre part. »

La Banque peut aujourd'hui compter sur les ressources humaines requises pour que les services offerts au public et aux employés le soient spontanément en français et en anglais. De 1981 à 1991, le pourcentage d'employés bilingues est passé de 39 p. 100 à 51 p. 100. Du côté de la haute direction et des chefs de département, ce pourcentage a fait un bond encore plus impressionnant en sautant de 69 p. 100 à rien de moins que 100 p. 100.

« C'est évidemment un travail de longue haleine, mais nous pouvons dire que ça fonctionne bien, et que les ressources financières et humaines consacrées à ce chapitre au fil des ans ont porté fruit », répond tout simplement M. Crow quand on l'invite à faire un bilan. Il souligne qu'on n'aurait pu en arriver à des résultats aussi intéressants sans mener la bataille sur plusieurs fronts.

Dans un premier temps, selon lui, la haute direction a décidé de donner le ton à la vaste opération. En quelques années

LA BANQUE DU CANADA : un exemple à suivre

GILLES LAFRAMBOISE*

seulement, tous ses membres sont devenus bilingues. À l'époque, M. Crow parlait déjà l'anglais, le français, l'espagnol et le russe, des langues qu'il maîtrise déjà depuis plusieurs années. « Pour moi, ce n'est pas un accident de parcours d'être multilingue puisque j'ai toujours tiré un très grand plaisir à travailler dans plusieurs langues », explique-t-il.



John Crow

Le gant de velours

Du côté du personnel, « nous offrons à nos employés la chance de devenir bilingues, sans les y forcer », explique M. Crow.

Le gouverneur ajoute que la Banque a créé sa propre école de langues au siège social d'Ottawa. Des 2 300 employés que compte la prestigieuse institution, plus de 600 d'entre eux, soit plus d'un quart, sont inscrits cette année aux cours de langue seconde dispensés par la vingtaine de professeurs qui sont des employés à temps plein de la Banque.

À la Banque du Canada, les cours sont offerts tant aux employés anglophones qu'aux employés francophones. Ainsi, lorsqu'on embauche un Québécois qui ne maîtrise pas l'anglais, il a alors la possibilité de suivre des cours d'anglais pendant ses heures de travail.

Dans les salles de classe, on trouve non seulement le matériel audiovisuel nécessaire à l'enseignement, mais aussi des lexiques bilingues préparés par le service de traduction de la Banque du Canada. Étant donné que tous les

employés ont accès à ces lexiques, il est plus facile pour eux de communiquer dans les deux langues.

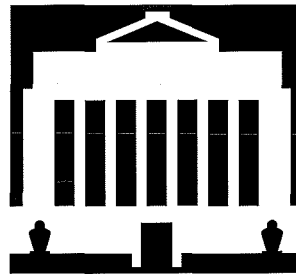
En outre, pour offrir les mêmes chances d'avancement à tous ses employés, la Banque compte des professeurs de langue dans ses huit bureaux régionaux. Que l'employé travaille à Montréal ou à Vancouver, il a la même possibilité de décrocher un poste dans une autre région ou à Ottawa.

Aussi, les professeurs affectés à un département de la Banque veillent à l'intégration de la formation linguistique dans le milieu de travail. Par exemple, un professeur, en plus d'enseigner, peut encourager les employés à tenir des réunions bilingues et à rédiger en français et en anglais ainsi que favoriser une collaboration plus étroite avec le service de traduction et promouvoir les échanges d'employés entre les villes.

Les retombées pour la Banque

Selon M. Crow, le nouvel environnement bilingue de la Banque lui profite grandement. « Non seulement la Banque remplit-elle aujourd'hui ses obligations en matière de bilinguisme, ajoute M. Crow, mais ce ping-pong linguistique quotidien a donné un nouvel esprit de corps à notre personnel. Les communications et les relations entre employés de tous les niveaux se sont grandement améliorées à cause du caractère bilingue de la Banque. »

« Les communications et les relations entre employés de tous les niveaux se sont grandement améliorées à cause du caractère bilingue de la Banque. »



Avez-vous déjà été tenté de réduire les sommes consacrées à la promotion des compétences linguistiques ? La réponse du gouverneur ne se fait pas attendre. C'est un non catégorique. « Pourquoi diminuer le budget du bilinguisme si nous en avons pour notre argent ? », demande-t-il à son tour.

Mais alors quel conseil donnerait-il à un étudiant en économie de Winnipeg en ce qui a trait au bilinguisme ? « Généralement, répond-il, je m'abstiens de donner des conseils à qui que ce soit, mais je lui dirais probablement qu'en 1993 être bilingue est un vrai atout, et savoir plus de deux langues est un atout encore plus grand. » ■

* Gilles Laframboise est pigiste.



Victor C. Goldbloom et John Crow à l'occasion de la remise d'un certificat de distinction décerné à la Banque du Canada par le Commissariat aux langues officielles.

Les compétences augmentent la QUALITÉ DE LA VIE ET DU TRAVAIL

GILLES LAFRAMBOISE

Il y a vingt ans, lorsque Jean-Pierre Aubry est entré au service de la Banque du Canada, sa connaissance de l'anglais était pour le moins rudimentaire. À la fin de ses études à l'Université de Montréal, il était économiste, mais pas un économiste bilingue.

« Inutile de vous dire qu'au cours de mes six premiers mois à Ottawa, j'étais pour le moins fatigué lorsque je rentrais à la maison », raconte aujourd'hui en souriant celui qui occupe les postes de contrôleur et de chef de la comptabilité de la plus prestigieuse institution financière au Canada.



Jean-Pierre Aubry

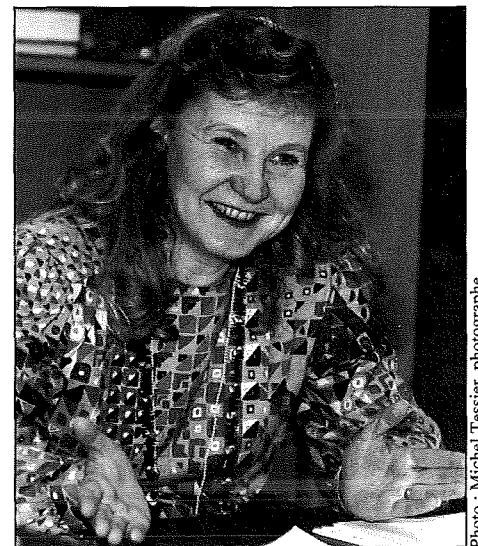
Au cours des premiers mois, son nouvel employeur n'a pas tenté de le faire passer dans le camp anglophone, mais lui a plutôt offert des cours d'anglais pour faci-

liter son intégration, tout en l'encourageant à rédiger ses rapports en français.

« La Banque avait compris qu'elle ne deviendrait jamais bilingue en bouchant des trous avec des francophones pour sauver les apparences; le français devait s'enraciner. » Dans un premier temps et pour démontrer leur sérieux, tous les membres de la haute direction sont eux-mêmes devenus bilingues. Par la suite, les cadres supérieurs et intermédiaires, les employés de la catégorie professionnelle et les employés de soutien ont reçu une formation linguistique.

De plus, afin d'assurer un renouvellement « linguistique » du personnel, on a modifié la politique d'embauche pour engager les meilleurs candidats parmi les diplômés universitaires, qu'ils soient francophones ou anglophones; le bilinguisme suivrait. Des gestionnaires bilingues de la Banque ont donc fait la tournée des campus québécois pour mettre en place et consolider ce que M. Aubry appelle « une masse critique francophone », c'est-à-dire un nombre suffisant de francophones pour assurer une vie intellectuelle en français au sein de la Banque.

Grâce à cette initiative, M. Aubry, aujourd'hui cadre supérieur, peut désormais offrir des « immersions internes » à ses propres employés anglophones qui reviennent d'un stage en français. « Pendant une période de trois mois, dit-il, l'un de mes gestionnaires fonctionne principalement en français non seulement avec moi, mais aussi avec ses employés de la catégorie professionnelle dont beaucoup sont francophones. »



Janet Cosier

Un monde nouveau

Autant M. Aubry a senti le besoin d'apprendre l'anglais il y a vingt ans, autant bon nombre d'employés anglophones choisissent aujourd'hui de devenir bilingues pour être des employés à part entière. Madame Janet Cosier, vérificatrice et conseillère de la Banque est une d'entre elles.

Selon M^{me} Cosier, « le français étant de plus en plus utilisé dans les documents de la Banque et lors des réunions, rares sont les employés qui peuvent maintenant s'en passer : nous devons comprendre tout ce qui se dit et pour ce faire, nous devons avoir une bonne connaissance du français. »

Elle s'est donc inscrite il y a quatre ans aux cours de français offerts par l'école de langues de la Banque. Elle en parle

d'ailleurs avec enthousiasme. « Parce que nos outils pédagogiques sont souvent les versions françaises des documents de travail internes, comme les états financiers, par exemple, nous pouvons vite utiliser la nouvelle terminologie. »


Afin de conserver ses acquis, en plus de permettre à ses employés de faire de même, M^{me} Cosier organise « des journées françaises » au sein de son département.

« Il s'agit là d'une occasion idéale pour s'exprimer en français et pour constater que le français est aussi une langue de travail », dit-elle.

Madame Cosier y voit aussi d'importants avantages sur le plan personnel. « Depuis que j'ai commencé à suivre des cours de français, j'ai découvert un nouveau monde que je ne connaissais pas. »

Passionnée de théâtre, elle peut maintenant assister à deux fois plus de pièces qu'auparavant, puisqu'elle peut aller voir celles qui sont présentées dans la langue de Molière. « Je peux aussi aller à Montréal ou à Québec et y vivre en français pendant mon séjour. »

« En quelques années, j'en suis venue à mieux comprendre non seulement la langue, mais aussi la culture française. » ■





À votre service!





LE RÈGLEMENT SUR LES LANGUES OFFICIELLES





COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES OFFICE OF THE COMMISSIONERS OF OFFICIAL LANGUAGES

**Pour en savoir davantage sur
LE RÈGLEMENT SUR
LES LANGUES OFFICIELLES
après avoir lu notre article en p. 8,
procurez-vous notre dépliant
en communiquant avec nous :**

**Commissariat aux langues officielles
Direction des communications (L 42)
Ottawa, Canada K1A 0T8**

**Téléphone : (613) 995-0730
Télécopieur : (613) 995-0729**

DES BILLETS DE BANQUE au paiement de la dette

GILLES LAFRAMBOISE



Au cours de la dernière année, il ne s'est à peu près pas passé une semaine sans que la Banque du Canada ne fasse la une des journaux. La fixation du taux préférentiel ne laisse aucun Canadien indifférent, du banquier dans son bureau au futur acheteur d'un modeste bungalow. En effet, une augmentation importante du taux d'intérêt peut soudainement faire grimper un paiement hypothécaire de quelques centaines de dollars par mois et réduire, du même coup, les exportations canadiennes vers le Japon, par exemple.

Toutefois, peu de personnes savent que les responsabilités de la Banque s'étendent à une foule d'autres domaines. En effet, elle est non seulement le maître d'œuvre de la politique monétaire du pays, mais elle est aussi l'agent financier du gouvernement canadien.

En vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque a le droit exclusif d'émettre les billets destinés à circuler au Canada. La prochaine fois que vous manipulerez un billet de vingt dollars, prenez quelques secondes pour y lire l'inscription. Vous y verrez le nom de la Banque du Canada, le nom de son gouverneur et de son sous-gouverneur, ainsi que leurs signatures.

La Banque achète et vend des valeurs du gouvernement canadien, y compris les bons du Trésor et les traditionnelles obligations d'épargne. Elle a aussi le pouvoir de consentir des avances aux banques à charte canadiennes.

Finalement, c'est la Banque du Canada qui agit en votre nom lorsqu'elle administre la dette publique, qu'elle en paie les intérêts et qu'elle rachète des titres à l'échéance.

UNE LOI BIEN RÉGLEMENTÉE

ANDRÉ CREUSOT*

Le 16 décembre dernier, à minuit une minute, le sismographe de l'observatoire linguistique du Conseil national de recherches, situé à Saint-Jean-Chrysostôme, enregistra une secousse inusitée. De quel phénomène s'agissait-il ? Était-ce l'amorce nocturne d'une nouvelle crise ? Le Père Noël, qui est multilingue, comme chacun sait, avait-il attrapé une laryngite aiguë ? Le Commissaire aux langues officielles s'était-il réveillé au milieu d'un cauchemar dans lequel tous les fonctionnaires bilingues étaient devenus linguistiquement amnésiques ? De fait, les soubresauts du sismographe étaient tout simplement dus à l'entrée en vigueur de la majeure partie du règlement sur les langues officielles.



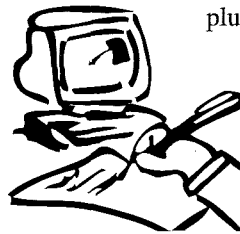
Ce règlement est en quelque sorte le mode d'emploi de la *Loi sur les langues officielles*, en matière de services au public. Il décrit les endroits où les organismes fédéraux doivent offrir leurs services dans les deux langues et prévoit les circonstances dans lesquelles ces services doivent être fournis. Le règlement définit donc une bonne partie des droits linguistiques des Canadiens dans leurs contacts avec les bureaux gouvernementaux¹. Bien que

¹ Dans la région de la capitale nationale, la *Loi* prévoit que tous les services doivent être offerts dans les deux langues.

* André Creusot est chef du Groupe du Secrétariat à la Direction des politiques du Commissariat.

l'objectif ait été relativement simple, la mise au point d'un tel mode d'emploi par le Conseil du Trésor ne fut pas chose aisée.

Une fois que l'on eût affirmé le principe voulant que les services soient *toujours* disponibles dans la langue de la *majorité* (celle-ci étant définie par province), il a fallu ensuite tenir compte de la répartition de la population de langue officielle minoritaire, de son importance absolue dans les grands centres, mais aussi de sa taille relative dans les autres localités. Résultat : une échelle variable de services



dans les deux langues, proportionnels à l'importance de la population minoritaire. On obtient ainsi plusieurs niveaux, allant de l'ensemble des services disponibles, là où, par exemple, la minorité représente plus de 30 p. 100 de la population d'une petite ville, à des services-clés seulement, là où la minorité compte pour moins de 500 habitants, en passant par un bureau de chaque institution fédérale (ou un nombre de bureaux proportionnel à la population minoritaire) dans les grands centres où la minorité compte pour plus de 5 000 personnes.

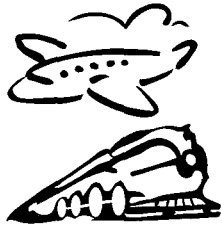


RÉGION DE L'ALBERTA, DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET DU YUKON



Majella Boudreau travaille au Centre de recrutement de la Commission de la fonction publique du Canada à Edmonton. Le Centre de recrutement s'occupe des demandes d'emploi, des examens de présélection et répond aux diverses questions provenant de ceux qui sont à la recherche d'un emploi au sein de la fonction publique du Canada. La majorité des clients veut savoir comment postuler un emploi au gouvernement fédéral ou désire obtenir des renseignements concernant les possibilités de carrière à la fonction publique fédérale. Elle est fière de parler le français et l'anglais.

« Ce qui me fascine dans mon travail, c'est de rencontrer des gens de toutes les couches de la société. J'essaie d'offrir un service personnalisé. C'est très agréable d'aider ces gens ».



Les critères relatifs à la population sédentaire ne pouvaient évidemment suffire pour définir les services aux voyageurs. Dans ce cas, le règlement tient compte également de leur nombre : aux douanes, aux aéroports, à bord des traversiers. De façon à ne pas laisser pour compte un nombre appréciable de voyageurs de langue officielle minoritaire qui n'auraient pas répondu à d'autres critères, on prévoit également des services bilingues lorsqu'ils représentent 5 p. 100 du total de la demande. On retrouve aussi cette règle dans certains autres cas.

Il existe enfin une dernière catégorie pour laquelle la nature même des services fournis ne pouvait se satisfaire de critères numériques, si raffinés soient-ils. Il s'agit des questions de santé et de sécurité, ainsi que d'autres cas où le public canadien est toujours en droit de s'attendre à recevoir des services dans l'une ou l'autre des langues officielles : ambassades, consulats, parcs nationaux, manifestations d'envergure nationale ou internationale, services à distance, etc.

Si la plupart des règles sont entrées en vigueur le 16 décembre dernier, les autres prendront effet les 16 décembre 1993 et 1994.

Certains ont reproché au règlement du Conseil du Trésor sa complexité et le manque d'uniformité de ses règles. C'est en fait lui reprocher de coller à la réalité. En effet, la clientèle des organismes fédéraux reflète le Canada lui-même, c'est-à-dire une mosaïque. Les Canadiens ne sont pas tous clients de chaque ministère et société d'État. Après la Société canadienne des postes et, épisodiquement, Statistique Canada, les institutions les plus populaires sont sans contredit les

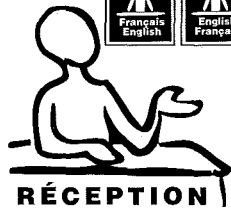


RÉGION DU MANITOBA ET DE LA SASKATCHEWAN



Koren Kines travaille au Parc national du Mont-Riding à Wasagaming (Manitoba). Elle donne des renseignements au public concernant les services offerts au Parc, les installations, les règlements, l'état des sentiers, les terrains de camping, la pêche, l'observation de la faune et les activités spéciales.

Koren Kines adore le contact avec le public car elle aime aider les gens et rencontrer les visiteurs qui viennent d'un peu partout dans le monde. « C'est un défi vraiment intéressant »



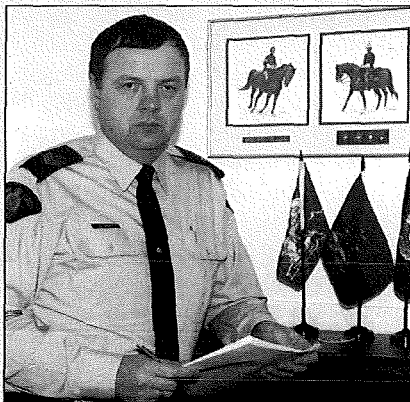
triplés de Revenu Canada – Impôt, Douanes et Accise. Déjà dans ce cas, les clientèles sont diversifiées : si un très grand nombre de personnes entretiennent une correspondance fidèle avec l'impôt et si beaucoup s'arrêtent fréquemment

pour bavarder à la douane, seules les compagnies ont des rapports amicaux

avec l'accise. Dans les autres domaines, les clientèles sont encore plus fractionnées : les parents ont des contacts avec le programme des allocations familiales, les aînés avec celui de la sécurité de la vieillesse, les demandeurs d'emploi avec l'assurance-chômage, certains automobilistes avec la GRC, les voyageurs avec le Bureau des passeports ou Via Rail, les nouveaux Canadiens avec l'Immigration et la Citoyenneté, quelques individus



RÉGION DE L'ONTARIO



Larry Gaunce est le responsable du poste de la Gendarmerie royale du Canada à Timmins (Ontario). Une population francophone et anglophone d'environ 80 000 personnes habite cette région.

« En général, lorsque les gens sont abordés par un policier, ils se sentent mal à l'aise. Étant donné que je parle français et anglais, je peux donc leur adresser la parole dans la langue officielle de leur choix, ce qui facilite la communication. Le fait d'être bilingue est un atout et cette aptitude m'aide régulièrement dans l'exercice de mes fonctions. »



RÉGION DU QUÉBEC



Tout Canadien a le droit d'obtenir un passeport du gouvernement fédéral.

Gail Dixon travaille depuis cinq ans au Bureau des passeports de Ville Saint-Laurent qui dessert le nord et l'ouest de la région métropolitaine de Montréal. Le bureau reçoit chaque jour plus de 300 demandes provenant d'une population pluriethnique et majoritairement bilingue.

Gail Dixon aime ce travail qui la met en contact avec le public. Elle en tire une grande satisfaction personnelle, surtout quand elle a pu aider quelqu'un à obtenir son passeport après avoir démêlé une situation embrouillée. « Un client m'a déjà écrit pour me remercier d'avoir reçu son passeport à temps pour partir en vacances ! »

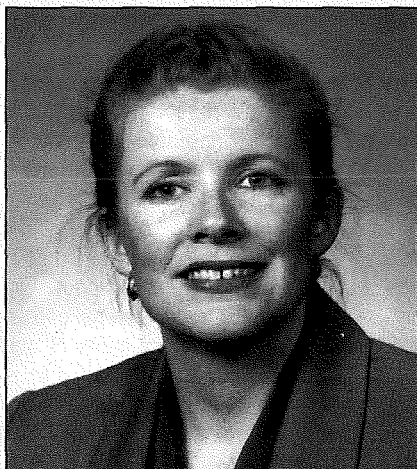
avec le Service correctionnel, certains spécialistes avec les Archives nationales ou la Commission de réforme du droit. Quant aux agriculteurs, pêcheurs, transporteurs et autres forestiers, ils communiquent chacun avec « leur » organisme de soutien ou de réglementation.



C'est cette complexité multiforme qu'a tenté de saisir le règlement. Il reflète la réalité humaine de la population canadienne dans ses rapports avec les institutions gouvernementales et, sans tomber dans l'exagération ou l'artificiel, il établit des conditions équitables de service pour les communautés de langue officielle. ■



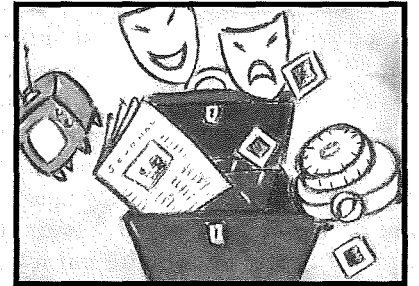
RÉGION DE L'ATLANTIQUE



En tant que directrice des services linguistiques à Marine Atlantique, Carol O'Reilly conseille les chefs de service sur la meilleure manière d'offrir des services bilingues de qualité. De plus, elle est responsable de la formation linguistique et des services de traduction.

M^{me} O'Reilly a récemment mis sur pied un programme de formation en langue seconde à Channel-Port-aux-Basques, à Terre-Neuve. Ce programme est offert aux employés du navire et du terminal qui ne travaillent pas durant les mois d'hiver. « Je cherche à éliminer le côté émotif du programme des langues officielles. Ce cours nous permet de former des employés qui, normalement, n'auraient pas accès à ce genre de formation à temps plein. Comme leur participation au cours est volontaire, ils sont tous là parce qu'ils le veulent bien, affirme Carol O'Reilly. »

Keeping up your Skills and MORE French*

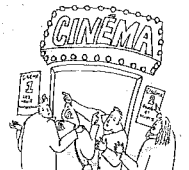


...est un guide simple et pratique destiné aux anglophones qui ont appris le français et qui souhaitent maintenir leurs acquis. Cette brochure du Commissariat aux langues officielles recèle des idées et des ressources pour leur permettre d'y arriver.

QUOI LIRE ?



QUOI REGARDER ?



QUOI FAIRE ?



OÙ ALLER ?



QUI VOIR ?

* Le présent guide est publié en anglais pour les anglophones, mais on peut en obtenir une version française dactylographiée en s'adressant au Commissariat aux langues officielles, Direction des communications, Ottawa, Canada K1A 0T8.

Commandez la brochure en anglais auprès de : Groupe Communication Canada

— Édition

Ottawa, Canada K1A 0S9

☎ (819) 956-4802

☎ (819) 994-1498

VOYAGEURS 1992

Sara Gougeon, jeune étudiante franco-ontarienne de 17 ans habitant à L'Original en Ontario, et Michelle Noort, originaire de New Westminster (Colombie-Britannique), ont eu la chance de participer à un programme d'échange d'étudiants (Voyageurs 1992) dans le cadre des festivités de CANADA 125. *Langue et Société* leur a demandé de livrer leurs impressions relativement à cette expérience. Voici ce qu'elles ont raconté.

Sara Gougeon

« En plus de me faire découvrir la grande diversité culturelle et linguistique de notre pays, cette expérience enrichissante m'a permis de me rendre compte à quel point maîtriser les deux langues officielles du Canada est un atout.

« C'est une jeune fille timide et quelque peu appréhensive que j'ai accueillie à l'aéroport d'Ottawa au mois d'octobre dernier. Originaire de la Colombie-Britannique, Michelle ne parlait que l'anglais et le hollandais et croyait que je ne parlais que le français puisque j'avais rempli ma fiche personnelle d'inscription



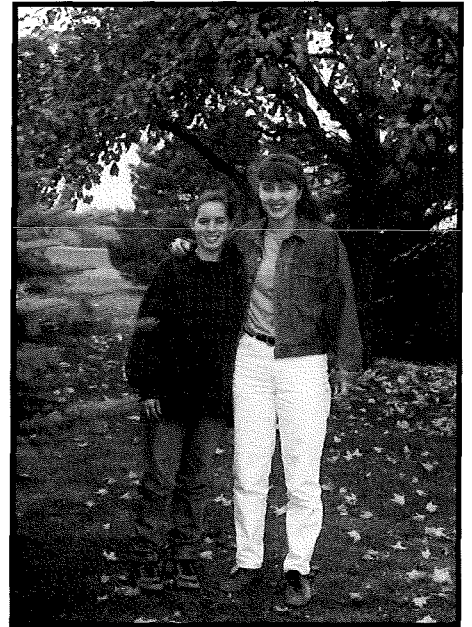
Sara et Michelle au mont Whistler (Colombie-Britannique)

au programme dans ma langue maternelle. C'est donc avec soulagement qu'elle a constaté à son arrivée que je parlais anglais. Elle a été un peu surprise de la facilité avec laquelle mes amis et moi pouvions passer d'une langue à l'autre. Une chimie incroyable s'est installée au sein du groupe dès le début. Nous parlions anglais et je me sentais respectée lorsque je parlais en français à des gens hors du groupe.

« Lorsque je suis allée à Vancouver, la famille Noort m'a accueillie très chaleureusement. Les parents de Michelle étaient eux aussi surpris et ravis de voir que je pouvais m'exprimer en anglais. En tout cas, cela a contribué à nous rapprocher. »

Michelle Noort

Plus le jour du départ approchait et plus je m'inquiétais. Je ne savais trop à quoi m'attendre du programme d'échange, et la famille Gougeon avait communiqué avec moi en français seulement. Ma crainte, mêlée de curiosité, fut vite balayée. Les Gougeon étaient accueillants, très amicaux et je me sentais chez moi dans la chambre qu'ils avaient



Sara et Michelle à L'Original (Ontario)

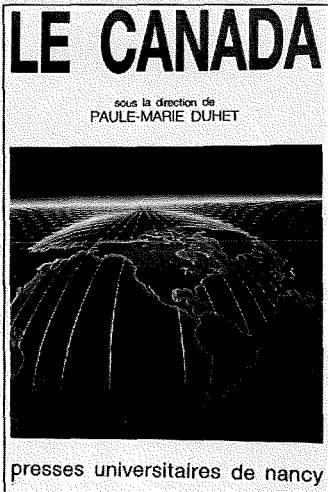
préparée à mon intention. Ils savaient créer une atmosphère chaleureuse, confortable, que nous, Canadiens hollandais, décrivions par le mot « gezilling ».

Ma curiosité est constamment restée en éveil pendant cette semaine passée dans un environnement culturel différent. J'ai été surprise de voir que l'on parlait français dans cette ville pourtant située en Ontario. J'ai trouvé le cadre (une ferme fantastique (bien qu'il n'y eût pas de montagnes !)) et la beauté des couleurs de l'automne indescriptible.

Mon français est très limité et j'admire beaucoup ceux qui ont appris les deux langues officielles du pays. J'ai été particulièrement frappée, lors d'une visite du Vieux-Montréal, par la richesse historique des anciens bâtiments et des maisons, si caractéristique de l'hospitalité des gens.

Le programme était bien conçu et j'ai apprécié toutes mes expériences. Les Canadiens français sont merveilleux, amicaux et j'ai appris à les aimer. Je me suis fait de nombreux amis dont je garde de merveilleux souvenirs; j'ai appris que malgré les frontières, la distance, la culture ou la langue, les Canadiens peuvent être unis.

Merci au Canada !



JEAN FAHMY*

Cet ouvrage relativement court se présente sous une forme facilement maniable. Il se tient dans la main, la

couverture est souple, il ne renferme que deux cents pages, mais se révèle un outil de travail fort utile.

Les auteurs, tout d'abord. Il s'agit d'universitaires, tous spécialistes des études canadiennes. La coordonnatrice, ensuite. Paule-Marie Duhet, professeure au Département d'Études des pays anglophones de l'Université de Nantes, connaît bien le Canada, où elle vient régulièrement. Elle s'intéresse particulièrement à nos politiques linguistiques et a déjà rencontré le Commissaire dans le passé. Le projet, enfin. Il s'agissait de présenter, sous une forme succincte et claire, le Canada contemporain dans toute sa complexité. Chaque auteur a rédigé un ou deux courts chapitres sur son champ de spécialisation, depuis le milieu géographique jusqu'aux petits détails familiers de la

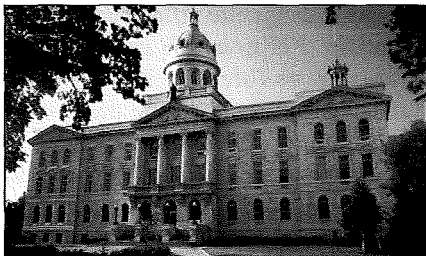
vie quotidienne, le tout regroupé en quatre ensembles : l'espace et les régions, l'héritage du passé, problèmes et réalités d'aujourd'hui et vie culturelle.

On voit tout de suite ce qu'a de formidable le défi de résumer en 200 courtes pages l'histoire et la géographie du Canada, ses institutions politiques et sa vie sociale, son immigration et sa dualité linguistique, la spécificité québécoise et les problèmes de l'éducation dans les différentes provinces, la littérature québécoise et la littérature anglo-canadienne, etc. Le champ est large, la portée généreuse. Les auteurs auraient-ils été trop ambitieux ?

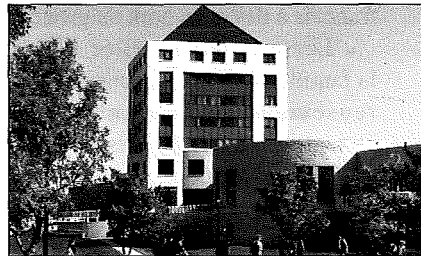
La réponse est non. En fait, ce petit livre est une véritable mine de renseignements sur notre pays. Dans la grande majorité des cas, les auteurs ont réussi à synthétiser de façon claire des problèmes

ERRATA

Quelques erreurs se sont glissées dans le numéro 41 de Langue et Société, dans l'article intitulé « L'enseignement collégial : des besoins spéciaux », et nous nous en excusons.



*Collège Saint-Boniface
(Manitoba)*



*L'institut de formation linguistique
(Saskatchewan)*

La légende de la photo du centre de la page 15, Collège Saint-Boniface (Manitoba) et celle de la page 16, L'institut de formation linguistique (Saskatchewan) ont été inversées.

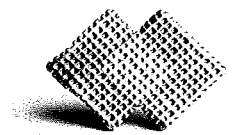
À la page 15, au paragraphe sur le Nouveau-Brunswick, nous voulons préciser que l'Université de Moncton a trois campus, à Moncton, à Shippagan et à Edmundston et qu'il y a aussi un réseau de quatre collèges communautaires notamment à Bathurst, Campbellton, Dieppe et Edmundston. La ville de Caraquet est située dans le nord-est de la province et constitue l'un des centres

culturels en Acadie. Les francophones sont majoritaires dans la partie nord de la province, mais sont tous aussi nombreux dans le sud sans y être majoritaires. Pendant plus d'un siècle, l'église catholique a soutenu un réseau d'établissements scolaires privés francophones; aujourd'hui, c'est le gouvernement provincial qui a pris la relève de l'enseignement supérieur, autant du côté francophone qu'anglophone.

À la page 16, au paragraphe sur la Nouvelle-Écosse, ce n'est pas un campus permanent qui sera construit, mais bien six établissements.

LE TISSU SOCIAL CANADIEN

Un tissu est fait de nombreux fils. Les citoyens et citoyennes de ce pays, parlant le français ou l'anglais et ayant des racines ethno-culturelles fort diverses, forment un tissu social que nous appelons le Canada.



Les personnes qui portent l'épinglette du Commissariat aux langues officielles témoignent de leur engagement à promouvoir les meilleures relations humaines possible entre les composantes francophone et anglophone du tissu social canadien.

et des situations complexes. On peut certes contester le choix de tel événement plutôt que de tel autre, regretter un peu tel raccourci; il n'en demeure pas moins que l'ensemble présente au lecteur européen non averti une image claire, complète et cohérente du Canada.

Toutefois, le lecteur averti, même canadien, peut également y trouver son compte. Certaines vues sont pénétrantes : je pense par exemple à la tension constante entre « l'héritage (anglo-saxon) et la spécificité (dans l'interprétation du fédéralisme) », dans laquelle Sylvie Guillaume trouve une des clés du fonctionnement des institutions canadiennes. D'autres analyses sont fines : Pierre Guillaume souligne ainsi l'importance de l'imprégnation religieuse au Canada : « Hier pays de foies (on se doit de mettre le terme au

pluriel), le Canada reste aujourd'hui un pays de cultures religieuses qui influencent profondément les rapports sociaux » (p. 88). On ne peut s'empêcher ici de penser à l'analyse que font certains sociologues canadiens de ce que j'oserais appeler un « cléricisme laïc » qui prévaudrait dans certains cercles au Québec, malgré la révolution tranquille, et qui serait la transposition dans les mentalités des structures héritées du passé religieux.

Devant un ensemble d'une telle solidité, on ne peut donc que regretter certaines erreurs de faits, qu'on aurait pu facilement éviter : Regina devient ainsi la capitale de l'Alberta (p. 43), on affirme que la Chambre des communes ne compte que 282 députés (p. 76) (en réalité, il s'agit de 295), la *Loi sur les langues officielles* est

appelée *Loi concernant les langues officielles du Canada* (p. 109).

Il s'agit cependant, comme on peut voir, de broutilles, qu'on pardonnera d'autant plus volontiers aux auteurs que le regard qu'ils posent sur notre pays est admiratif, sinon affectueux. La conclusion, signée Jean-Michel Lacroix, résume bien le ton général des auteurs : « En tout cas, quiconque va au Canada y subit son charme indicible et y apprécie ce je ne sais quoi qui se nomme « qualité de la vie ». À moins, en fin de compte, que le charme de ce pays ne vienne précisément de l'absence de certitudes, de cette pudeur discrète qui interdit d'imposer aux autres le moindre modèle ? »

* Jean Fahmy est directeur de la liaison avec les organismes centraux à la Direction des politiques du Commissariat.

NOUVELLE PUBLICATION

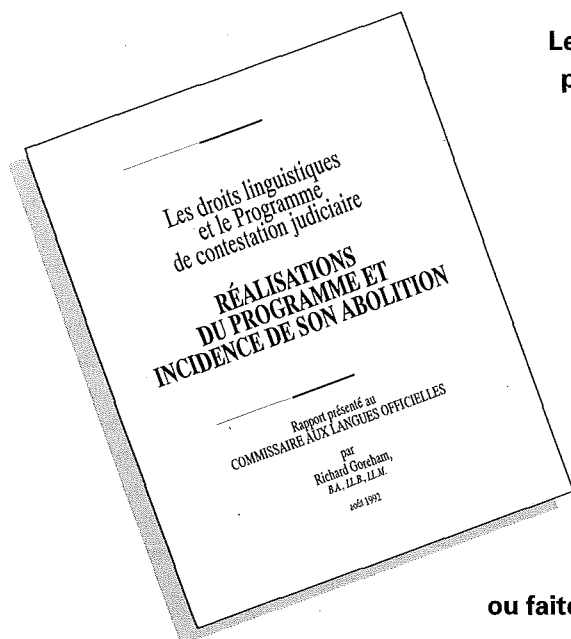
Le Rapport Goreham

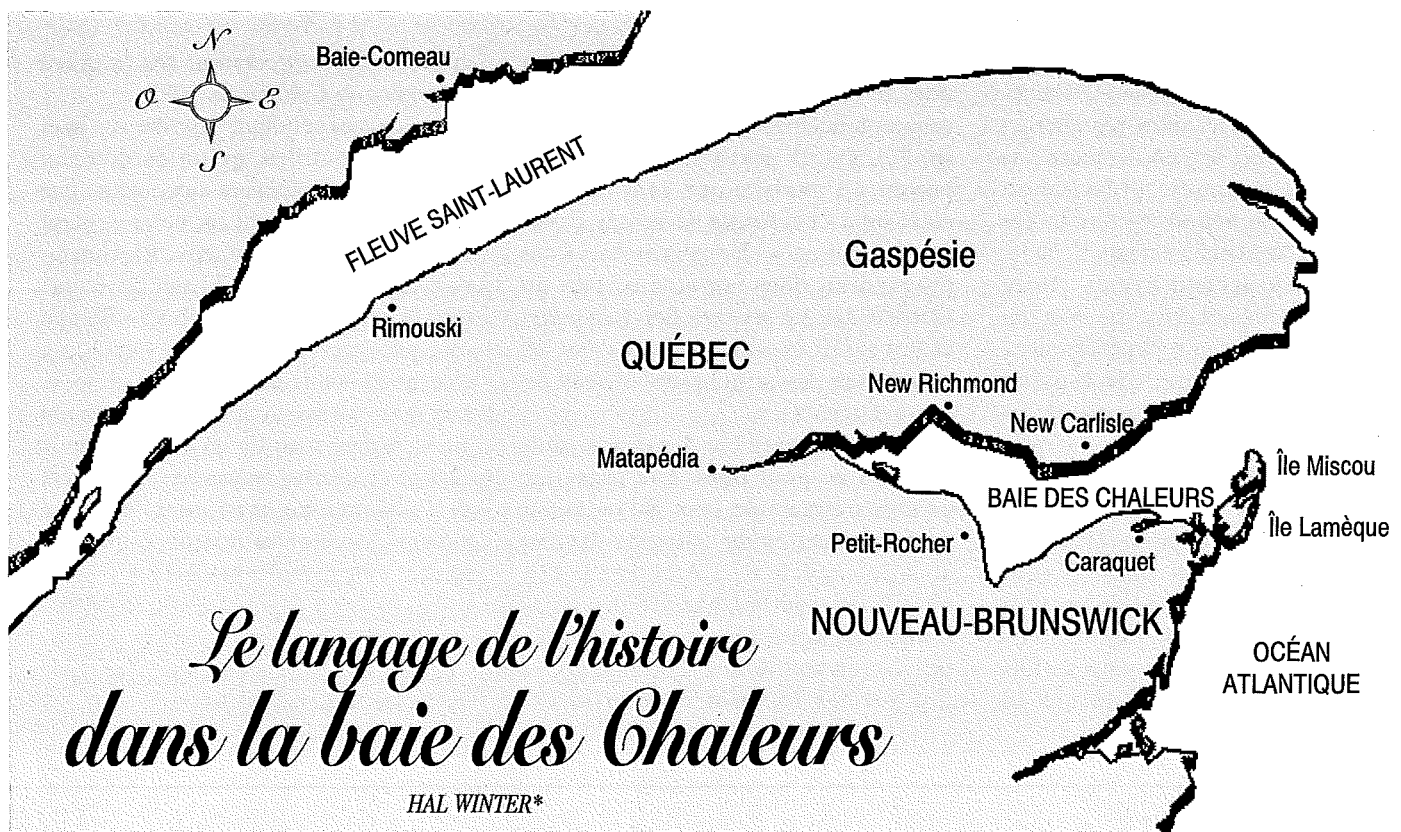
Le Commissariat publiait en novembre dernier une étude réalisée par le juriste Richard Goreham sur l'incidence de l'abolition du Programme de contestation judiciaire.

Selon les conclusions de l'auteur, « ce rapport a démontré que de nombreux droits linguistiques protégés par la Constitution soulèvent des questions d'interprétation et de mise en œuvre qui n'ont pas encore fait l'objet de réponses définitives ».

Cet ouvrage s'adresse à ceux qui s'intéressent à la jurisprudence relative aux droits linguistiques.

Si vous désirez obtenir un exemplaire de cette publication, écrivez à la Direction des communications, 110, rue O'Connor, division Q-42, Ottawa, Canada K1A 0T8 ou faites parvenir votre demande par télécopieur, au (613) 995-0729.





Si l'on se fiait à la langue pour se repérer, un Jacques Cartier moderne qui explorerait de nos jours la côte est du Canada, à la hauteur de la baie des Chaleurs, pourrait bien conclure que ses coordonnées sont sens dessus dessous.

Du côté du Québec, au nord, il pourrait jeter l'ancre dans des endroits tels que Sandy Beach, New Carlisle, New Richmond ou Carleton. Il serait alors probablement accueilli dans une langue vernaculaire qui le laisserait persuadé d'avoir abordé carrément dans une place forte du Canada anglais.

Si par contre notre navigateur voguait au sud, à 20 milles marins des ports du Nouveau-Brunswick, on lui dirait dans un français solide qu'il était à Petit-Rocher, Grande-Anse, Caraquet ou dans l'île

Lamèque. Sur les deux côtes, les habitants s'exprimeraient dans une langue maternelle vivace qui s'honore d'avoir été reconnue comme l'une des deux langues officielles de la nation.

Au fil des siècles, l'histoire et la géographie se sont alliées pour créer une situation linguistique unique le long des côtes de cette baie reculée, formée par un large bras de l'Atlantique et s'enfonçant vers l'ouest, entre l'extrémité de la péninsule de Gaspé au Québec et l'île de Miscou au nord du Nouveau-Brunswick. Façonnés dans ce creuset commun, la mentalité et le mode de vie des francophones et des anglophones offrent la preuve que l'on peut vivre au quotidien le rêve de la coexistence harmonieuse de deux langues au Canada, là où les concentrations de population le permettent.

Ce respect mutuel vient de l'expérience partagée. La topographie rude du littoral, encerclé de rochers, et la mer agitée ont servi de toile de fond à l'histoire pleine d'épreuves des habitants de la région. Les

deux communautés linguistiques ont lutté pour survivre, montrant d'abord une indispensable ténacité et une volonté de tolérer. Ainsi, d'une génération à l'autre, des liens se sont tissés, une sorte de parenté s'est créée entre des gens d'origines très disparates, défiant l'idée traditionnelle qui veut que les différences linguistiques et culturelles divisent inévitablement.

Les colons de langue anglaise qui ont déferlé sur les côtes québécoises étaient eux-mêmes d'origines diverses. New Carlisle, par exemple, constituait au début le quartier général gaspésien des Loyalistes anglais qui fuyaient la révolution américaine. Ces nouveaux venus se sont inventé un style de vie au cœur d'une nature à peu près sauvage. Aujourd'hui, leur langue, leurs traditions et leurs institutions demeurent, grâce à la cohésion d'une communauté déterminée et à une volonté de s'adapter aux réalités du Québec moderne. La ville peut se vanter d'avoir le seul hebdomadaire

* Hal Winter couvre la scène québécoise depuis trente ans et habite à Gaspé.

anglophone de la péninsule gaspésienne (SPEU), mais elle possède aussi une rue portant le nom de l'un de ses plus illustres fils : René Lévesque.

New Carlisle, enclave anglophone blottie entre les communes majoritairement francophones de Paspébiac et de Bonaventure, se trouve à mi-chemin environ des 300 kilomètres de côtes s'étendant de la ville de Gaspé, à l'extrémité est, jusqu'à Matépédia, où le Québec croise le Nouveau-Brunswick.

Le long de la grande route à deux voies qui dessert cette étendue aride mais magnifique, d'autres communes anglophones alternent avec leurs homologues francophones. Aujourd'hui, les francophones sont majoritaires sur cette côte que l'on appelait autrefois la Côte anglaise, se souviennent les plus âgés. Chaque commune continue de vivre et de travailler dans sa langue maternelle de toujours. Restent encore quelques traces du premier sentiment de réserve qu'imposait la quasi-impraticabilité du terrain, avant la construction de la route en lacets. Toutefois, l'interaction entre les deux groupes linguistiques est de plus en plus à l'ordre du jour, et cela se réalise presque sans aucune des frictions qui

empoisonnent d'autres zones carrefours.

Le secret semble venir de tout ce que les habitants de cette côte ont en commun. Beaucoup des premiers colons de petits villages, lesquels s'appellent par exemple Hope (Ville-Espoir), étaient employés comme apprentis forcés, condition qui s'apparentait à l'esclavage. Vinrent ensuite des réfugiés, tels les Irlandais, qui échangèrent les privations certaines de la famine de 1845 dans leur pays contre une vie de faim et de pénurie dans l'hiver gaspésien impitoyable. Le sort de leurs voisins francophones était guère meilleur. Mais quelle que fût la langue, tous devaient arracher à la forêt ou à la mer de quoi vivre. Entre les pêcheurs, entre ceux qui travaillent en forêt existe un niveau de communication qui transcende la langue. Si une culture intervient là, c'est celle du respect de l'autre, basée sur une connaissance personnelle des épreuves, des espoirs et des peurs partagés dans la lutte pour la survie.

De l'autre côté de la baie des Chaleurs (que Jacques Cartier a dû appeler ainsi par ironie, disent les habitants du pays), l'histoire a dessiné un modèle semblable pour les francophones du nord du Nouveau-Brunswick. Leurs origines



Photo : Reinea Goldseger, photographie

étaient très différentes. Les privations qu'ont endurées des générations comprenaient la persécution active, s'ajoutant à la pénurie. Cependant, comme leurs homologues anglophones du côté québécois, ces francophones savaient comment survivre et que pour y arriver il fallait se tourner vers la forêt et la mer.

Vivant, comme les anglophones de Gaspésie, en autosuffisance inévitable, les communautés acadiennes se sont développées en paroisses et en villes. Les gens et leur langue sont restés. La mer et la forêt leur ont appris le respect de tous ceux qui n'avaient que la force de leurs mains pour survivre. Partageant les mêmes espoirs et les mêmes peurs, les mêmes réussites et les mêmes tragédies, les habitants des paroisses des deux côtés de la baie ont développé quelque chose qui est presque une culture commune. Quand un bateau de pêche de Sandy Beach, au Québec, en hèle un autre de Caraquet, au Nouveau-Brunswick, les langues diffèrent sans doute; mais il existe une compréhension mutuelle et humaine authentique.

Les temps ont bien sûr changé. Les anglophones de la côte gaspésienne sont aujourd'hui relativement bien organisés, profitant d'une bonne gamme des



services sociaux du Québec, y compris les écoles, l'accès en anglais aux services de santé, les résidences pour personnes âgées, et ainsi de suite. Ils ont appris à travailler efficacement au sein de la société francophone, à compter sur la coopération plutôt que sur l'affrontement. Pour les francophones, ils demeurent de bons voisins.

Sur la côte du Nouveau-Brunswick, les changements dans le style de vie de la population francophone ont été saisissants au cours des deux dernières décennies. Politiquement, la solidarité acadienne s'est révélée efficace. Le progrès est d'une évidence frappante dans les villes et les paroisses qui donnent au littoral un genre si évocateur de celui juste de l'autre côté de la baie.

Là où privation et pauvreté semblaient autrefois enracinées, se trouvent maintenant des communautés harmonieuses s'organisant autour de services de soutien tels que des coopératives, des établissements d'enseignement et des institutions financières. Les avoirs de la Caisse populaire acadienne, fondée avec quelques dollars suivant l'exemple québécois, ont récemment dépassé le milliard de dollars. De village de pêcheurs marginal, Caraquet est devenue la capitale de ce que l'on appelle aujourd'hui la péninsule acadienne. La ville est le siège d'un quotidien francophone, *L'Acadie Nouvelle*, distribué dans toute la province.

Ces propos ne signifient pas que la vie est devenue rose pour les anglophones de Gaspésie ou leurs homologues francophones, de l'autre côté de la baie des Chaleurs. Toute chose est relative. Les privations se sont atténuées, mais beaucoup gagnent encore leur vie précairement. Les emplois sont plus rares et l'incertitude a été récemment aggravée par la diminution de l'approvisionnement en poisson.

Cependant, la survivance au cours des générations a donné aux deux communautés linguistiques un tranquille sentiment de confiance qui, dans les relations avec autrui, se traduit par un solide respect des différences. ■

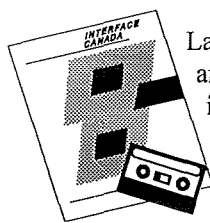
(Traduit de l'anglais)

FÉLICITATIONS AU NOUVEAU-BRUNSWICK !

Le 1^{er} février, la Chambre des communes a enchâssé la loi 88 (Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick) dans la Constitution du Canada.

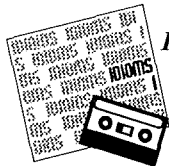
Apprenons l'anglais...

Voici de nouveaux outils d'apprentissage élaborés par *Formation linguistique Canada*. Ils ont été tout spécialement conçus pour vous aider à apprendre l'anglais langue seconde ou à améliorer votre maîtrise de cette langue.



La collection *Interface Canada* est un cours de base qui amène l'étudiante ou l'étudiant débutant jusqu'au niveau intermédiaire avancé. Le cours met l'accent sur l'anglais utilisé en milieu de travail et aide surtout à développer la compréhension et l'expression orale. 9 livres du maître, 9 livres de l'élève, 9 cassettes pour l'enseignement en classe et 2 cassettes pour les activités de groupe.

La série *Gambits* offre toute une gamme d'expressions «passe-partout». Activités et jeux interactifs. Entièrement illustrée.





Idioms 1 et *Idioms 2* présentent des expressions idiomatiques et des proverbes choisis en raison de leur fréquence et de leur utilité dans l'anglais contemporain parlé en Amérique du Nord. Entièrement illustrés. Cassette.

Rhythm & Unstress, édition révisée, appartient à une série consacrée à la phonologie. Il traite de la dynamique propre au rythme de la langue anglaise. Cassette.



Vous pouvez commander ces publications auprès du *Groupe Communication Canada - Édition*, Ottawa, Canada, K1A 0S9. Ces publications sont également en vente auprès de votre libraire habituel qui les commandera pour vous si nécessaire.

Pour commandes

 (819) 956-4802
 (819) 994-1498

Pour renseignements pédagogiques

(819) 994-3241

Pour renseignements sur les prix

(819) 956-4800



Groupe	Canada
Communication	Communication
Canada	Group
Édition	Publishing

